

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique

Direction Générale des Enseignements  
Supérieurs

Direction de Formation Doctorale  
et de l'Habilitation Universitaire

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

المديرية العامة للدراجه العليا

مديرية التكوين في الدكتوراه  
والتأهيل الجامعي

N° 199 /D.G.E.S./D.F.D.H.U/2017

Alger, le 24 اكتوبر 2017

Mesdames et Messieurs  
les Chefs d'Établissements Universitaires

**Objet :** Organisation du Concours d'accès au doctorat 3<sup>ème</sup> cycle 2017-2018.

**Référence :** Note n° 484 du 27 juillet 2017.

En complément de la note n° 484 du 27 juillet 2017 relative à l'organisation du concours d'accès au doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle 2017-2018 et afin d'uniformiser le dispositif à l'échelle nationale, il est demandé aux chefs d'établissements universitaires de veiller à ce que la confection du sujet du concours avec le corrigé type et barème des 2 épreuves se déroulent la matinée du jour du concours.

Les épreuves écrites auront lieu l'après- midi comme suit:

- 1<sup>ère</sup> épreuve de 13h à 14h 30 (épreuve générale portant sur la filière d'une heure 30 avec un coefficient 1) ;
- 2<sup>ème</sup> épreuve de 15h à 17h (épreuve de spécialité de deux heures avec un coefficient de 3).

L'anonymat aura lieu dès la fin de chaque épreuve et l'opération de correction des copies peut être lancée après la fin de l'opération de l'anonymat.

Cordiales salutations.

